



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ



Rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Adopté le 16 février 2022
Résolution n° 22-02-033

Table des matières

Mise en contexte.....	1
Répartition du Fonds dans diverses activités.....	3
Présentation sommaire des activités	4
Aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants.....	4
Mise en œuvre et révision du PDZA.....	4
Contribution au fonctionnement du service d'aménagement du territoire.....	4
Inventaire en patrimoine bâti.....	5
Évaluation des gains et des superficies forestières en Montérégie entre 2017 et 2020.....	5
Projet d'évaluation de la recharge des eaux souterraines pour une meilleure résilience des ressources en eau en Montérégie (ReSource).....	6
Plan régional des milieux humides et hydriques.....	6
Promotion touristique régionale.....	6
Boîtes « Virées gourmandes de la Montérégie » à la maison.....	7
Promotion au Cœur de la Montérégie.....	7
Vidéo aérienne, « 2D », 360° et réalité virtuelle sociale.....	7
Projet MAPAQ.....	8
Vers une démarche d'analyse et de positionnement stratégique de la destination agrotouristique du Cœur de la Montérégie.....	8
Parc régional linéaire La Route des Champs.....	9
Signalisation.....	9
Travaux de protection d'usagers – Ajout de glissières de sécurité.....	10
Plan conceptuel d'une halte à Marieville.....	10
Service du Tourisme.....	11
Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.....	11
Formation aux entrepreneurs.....	12
Mentorat.....	13
Répartition du Fonds dans diverses activités.....	13
Entente sectorielle – Montérégie Économique.....	14
Projet plan d'action.....	14
Publicité, reconnaissance STA et mentorat.....	14
Soutien aux entreprises collectives – Perfectionnement et formation.....	14
Communications.....	15
Ressource en communication (2020-2021).....	15

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.....	15
Gestion du Fonds.....	16
Table de concertation.....	16
Divers projets et contributions.....	16
Projet des bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif.....	16
Projet du Conseil des arts et lettres du Québec.....	16
Ressource pour le projet de transport collectif.....	17
Caractérisation des bandes riveraines.....	19
Cahier Ma réussite.....	19
Sommes engagées	19
Conclusion.....	20
Index des sigles et acronymes.....	21

Mise en contexte

Le 31 mars 2020, le volet 2 de l'entente relative au FRR¹ a été signé entre la MRC de Rouville et le MAMH.

Dans cette entente, le MAMH s'est engagé à verser la somme de 984 541 \$ pour l'année 2021. À cette somme, s'ajouteront les montants résiduels provenant de l'année précédente, soit 946 803 \$.

Le montant résiduel sera transféré l'année suivante dans la même enveloppe du FRR. Les sommes non dépensées en 2021 sont importantes, mais ont été engagées au budget 2022. Elles sont identifiées dans ce rapport et elles feront l'objet d'un rapport distinct pour l'année 2022.

Ce volet vise à appuyer, en complémentarité à d'autres programmes gouvernementaux, dans leurs champs de compétence, tout effort de développement local et régional des MRC.

Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants² :

- ↪ La réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement;
- ↪ Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- ↪ La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- ↪ La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- ↪ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- ↪ Le soutien au développement rural.

¹ L'ensemble des sigles et acronymes sont détaillés à l'index disponible à la fin du présent rapport.

² Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-2-soutien-a-la-competence-de-developpement-local-et-regional>

La MRC assume donc la gestion de ce volet et il lui appartient d'identifier ses propres priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu. Ainsi, selon les priorités et politiques de la MRC, peuvent être admissibles à une aide technique ou à une subvention de celle-ci :

- ↪ Les organismes municipaux (incluant la MRC elle-même);
- ↪ Les conseils de bande des communautés autochtones;
- ↪ Les coopératives;
- ↪ Les organismes à but non lucratif;
- ↪ Les entreprises (privées ou d'économie sociale), à l'exception des entreprises privées du secteur financier;
- ↪ Les personnes souhaitant démarrer une entreprise;
- ↪ Les organismes des réseaux de l'éducation;
- ↪ Les artistes professionnels ou des regroupements d'artistes professionnels, dans le cadre d'ententes sectorielles de développement avec le CALQ.

La MRC se doit de jouer un rôle de stimulateur et de catalyseur dans les projets structurants qui permettront de faire rayonner la région, de promouvoir ses attraits touristiques et d'attirer de la main-d'œuvre. Pour refléter cette réflexion, voici 5 grandes priorités d'intervention pour le volet 2 du FRR :

- A. Contribuer au développement des secteurs touristiques, agrotouristiques et industriels par l'accompagnement, la promotion et les services-conseils et par la mise en œuvre du SADR.
- B. Contribuer, par le développement économique, commercial et social, à l'amélioration des services à la population et à l'attractivité de la MRC de Rouville, particulièrement pour la main-d'œuvre et les services aux entreprises.
- C. Soutenir la mobilisation au sein des communautés et favoriser la concertation par le biais de la PSPS.
- D. Positionner l'agriculture comme force et vecteur majeurs de développement et d'innovation notamment par la mise en œuvre et la révision du PDZA.
- E. Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC selon les opportunités en matière de développement économique et social.

La MRC est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, les élus ont adopté :

- ✓ Les priorités d'intervention FRR pour 2021 par la résolution numéro 21-03-065 du conseil de la MRC de Rouville.
- ✓ La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de Rouville par la résolution numéro 15-09-9769.

- ✓ La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (2015-2016) par la résolution numéro 15-09-9770 modifiée par la résolution numéro 15-10-9798.
- ✓ La Politique d'investissement FLI-FLS par la résolution numéro 15-12-9865.

Tous ces documents sont disponibles sur le site internet <https://mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/developpement-du-territoire/fonds-regions-et-ruralite/>.

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Répartition du Fonds dans diverses activités

Le montant de 984 541 \$ reçu pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ainsi qu'une partie des sommes résiduelles ont permis de financer les activités suivantes :

✓ Aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants	25 149,00 \$
✓ Mise en œuvre du PDZA.....	39 215,41 \$
✓ Promotion touristique régionale.....	59 846,31 \$
✓ Développement de la piste cyclable.....	23 221,60 \$
✓ Contribution au fonctionnement du développement économique	178 024,43 \$
✓ Communications.....	76 085,93 \$
✓ Contribution au fonctionnement du service d'aménagement du territoire.....	156 856,00 \$
✓ Gestion du Fonds.....	15 000,00 \$
✓ Tables de concertation.....	12 000,00 \$
✓ Projet divers (PSPS, développement économique, matières résiduelles, aménagement).....	116 371,43 \$
	701 770,11 \$

La somme de 984 541 \$ provenant du FRR a été affectée au budget 2021 lors de son adoption le 25 novembre 2020. Les montants résiduels de 282 770,89 \$ sont affectés en 2022 et se retrouvent dans un tableau à la fin du présent rapport.

Présentation sommaire des activités

Aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, la MRC de Rouville a versé un montant de 25 149 \$ pour offrir une aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants de la MRC.

Durant cette période, le conseiller aux entreprises, local et social, de la MRC de Rouville a poursuivi son travail pour la mise en œuvre de la PSPS. Ses efforts se sont concentrés davantage dans le suivi des projets en cours et dans son implication à de multiples comités sur le terrain tels que la Table GrandiOse, la cellule de crise COVID, la Table jeunesse, la mise en place de la Table de concertation en immigration portée par la MRC, etc.

Le conseiller a également collaboré avec le PECSEM durant cette période notamment pour promouvoir l'économie sociale auprès des organismes, relayer les informations du PECSEM et offrir un soutien technique en plus de participer comme membre du jury des BIEC.

Mise en œuvre et révision du PDZA

Le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur le territoire et les activités agricoles d'une MRC. Il fait un état de situation et présente les possibilités de développement du territoire et des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec les acteurs du milieu. La mise en œuvre du plan d'action en 2021 a été réalisée en collaboration avec différents porteurs de projets et partenaires.

En 2021, la MRC a amorcé la révision de son PDZA, laquelle a essentiellement pour objectif de mettre à jour son contenu et d'en assurer la cohérence avec les nouvelles réalités vécues sur son territoire.

Afin de bien mener à terme ces enjeux, un montant total de 39 215,41 \$ a été attribué à ces activités.

Contribution au fonctionnement du service d'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est au cœur de la mission de la MRC depuis sa création en 1982. Cette responsabilité exige d'élaborer, de maintenir en vigueur et de réviser périodiquement (selon les échéances prévues par la loi) un schéma d'aménagement pour l'ensemble du territoire de la MRC. Le service d'aménagement du territoire oriente ainsi les municipalités dans leurs projets d'aménagement et d'urbanisme en offrant un soutien technique et en élaborant des outils de planifications réglementaires.

Principales activités du service d'aménagement :

- ↪ Suivis et mise en œuvre du SADR.
- ↪ Assister certaines municipalités de la MRC à répondre aux besoins de développement urbain exprimés au SADR pour l'horizon 2031, en répondant notamment aux critères de développement et de redéveloppement inscrits à l'article 4.6.4 et aux critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.
- ↪ Analyser la conformité des règlements municipaux d'urbanisme et de plusieurs demandes adressées à la CPTAQ et, à cet effet, faire des recommandations au conseil de la MRC.
- ↪ Assurer une concertation régionale au niveau technique (TPECS, CMM, AARQ, MAMH, MAPAQ, CMI, OBV Yamaska, COVABAR, CREM, AFM et MRC voisines).
- ↪ Autres dossiers d'aménagement du territoire.

Ces travaux ont été réalisés par le directeur de l'aménagement et le conseiller en géomatique et aménagement.

Un montant total de 150 000 \$ a été attribué à ces activités.

Inventaire en patrimoine bâti

Avec les modifications à la *Loi sur le patrimoine culturel*, la MRC doit adopter un inventaire des immeubles sur son territoire qui ont été construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale. Elle peut également y inclure des immeubles dont la construction est plus récente. En plus d'alimenter les connaissances sur le patrimoine immobilier, cet inventaire a des effets juridiques en matière de contrôle des démolitions et d'obligations d'entretien. Un préinventaire de plus de 1000 bâtiments a été réalisé en 2021 et 2022 afin de valider leur présence et d'évaluer le potentiel de chacun. Cette étape servira à sélectionner, selon des critères d'évaluation, les bâtiments qui feront partie de l'inventaire final.

Un montant total de 9 750 \$ a été attribué à ce projet.

Évaluation des gains et des superficies forestières en Montérégie entre 2017 et 2020

Ce projet consiste à poursuivre la mise à jour des données de superficies forestières de référence amorcée en 2017 et la création de statistiques de superficies forestières. Il permet d'obtenir un portrait des pertes et des gains de superficies forestières et de mesurer les pressions de l'expansion urbaine et agricole sur le milieu forestier dans le temps pour accompagner la gestion du territoire.

Un montant total de 650 \$ a été attribué pour l'acquisition de ces données.

Projet d'évaluation de la recharge des eaux souterraines pour une meilleure résilience des ressources en eau en Montérégie (ReSource)

Piloté par l'Université du Québec à Montréal, l'Université Laval et le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges, ce projet sur la recharge des eaux souterraines en Montérégie vise une meilleure connaissance sur la sensibilité des zones préférentielles de recharge. Les objectifs ciblés par ce projet sont :

- ↳ Développer des outils de planification régionale pour la protection durable des zones de recharge des eaux souterraines et de la ressource.
- ↳ Informer et sensibiliser la population pour améliorer leurs pratiques afin de protéger les zones de recharge des eaux souterraines.

Un montant total de 1 956,52 \$ a été attribué à ce projet.

Plan régional des milieux humides et hydriques

Le plan régional constitue un outil de planification des actions pour la conservation des milieux humides et hydriques sur le territoire d'une MRC. Il détermine les moyens à prendre afin de préserver leurs caractéristiques naturelles intrinsèques, mais aussi de les mettre en valeur et de pérenniser les différents bénéfices qu'ils rendent à la collectivité.

Un montant total de 6 856 \$ a été attribué à ce projet.

Promotion touristique régionale

Cette année, Tourisme au Cœur de la Montérégie a poursuivi son travail de promotion touristique régionale avec une image de marque distinctive renouvelée dans le cadre de la 5^e édition de la campagne «MOMENTS MÉMORABLES». Soulignons que cette campagne permet de soutenir le développement des entreprises de ce secteur en plus d'améliorer la notoriété de la région, de développer un sentiment d'appartenance et de favoriser les ventes croisées entre les entreprises touristiques.

Au cours de l'année 2021, l'équipe tourisme a développé un plan marketing comprenant différentes actions qui ont permis à notre région de se positionner comme destination agrotouristique incontournable et encourager l'économie locale. Parmi ces différentes actions, on retrouve le tout nouveau dépliant agrotouristique régional et la distribution de ce dernier, la refonte du site internet, la mise en place d'une stratégie web assurant une présence sur le web et sur les médias sociaux, la création de contenus et la rédaction de billets de blogue, la réalisation de différentes publicités et relations de presse, sans oublier nos différents partenariats avec, entre autres, notre association touristique régionale.

Afin que la région puisse poursuivre ses efforts en matière de promotion touristique, un montant total de 48 000 \$ a été attribué à ses activités.

Boîtes « Virées gourmandes de la Montérégie » à la maison

En partenariat avec La Montérégie, le Garde-Manger du Québec, et considérant le contexte pandémique toujours présent dans nos vies, une 2^e édition des « Virées gourmandes de la Montérégie » à la maison a été orchestrée.

Le partenariat 2021-2022 incluait quatre boîtes découvertes qui ont été mises en vente et distribuées aux mois d'octobre, décembre, février et mars. Chaque boîte a conduit les consommateurs à la rencontre des producteurs et transformateurs de la région grâce à des recettes, des vidéos et du contenu exclusif qui accompagnaient les produits. Ces boîtes découvertes ont également permis aux consommateurs de vivre une expérience gustative et sensorielle qui leur a fait découvrir la Montérégie à travers des artisans passionnés, le tout en dégustant de délicieux produits locaux, en toute sécurité, dans le confort de leur foyer. Chaque boîte « Virées gourmandes de la Montérégie » à la maison, vendue au coût de 115 \$, contenait un assortiment thématique de 9 à 12 produits régionaux variés (incluant au moins un produit alcoolisé) à découvrir au gré des saisons.

Cette campagne de promotion montérégienne, orchestrée par La Montérégie, Le Garde-Manger du Québec, regroupait cette année 4 MRC partenaires : Rouville (au Cœur de la Montérégie), Les Maskoutains, Vaudreuil-Soulanges et La Vallée-du-Richelieu.

En participant à ce projet, la région a pu bénéficier d'une belle visibilité grâce à la stratégie des réseaux sociaux mise en place, aux publicités numériques, aux relations de presse et publiques, à la campagne influenceurs et à l'infolettre. Le projet a connu un vif succès. L'engouement des clients était vraiment au rendez-vous.

Cette campagne de promotion avait pour but de favoriser l'achat local et l'achat de proximité auprès de la population.

Un montant total de 5 249,37 \$ a été attribué à ce projet.

Promotion au Cœur de la Montérégie

Vidéo aérienne, « 2D », 360° et réalité virtuelle sociale

Afin de promouvoir la région et activer la relance touristique de la région, une seconde entente a été conclue avec le *start up* Hoppin' afin de réaliser une vidéo aérienne, « 2D », 360° et réalité virtuelle sociale, et ce, afin de couvrir l'ensemble des saisons. Ce projet se voulait la suite de l'année dernière.

Bénéfices recherchés avec ce projet :

- ↪ Capturer les attraits de l'été et de l'hiver Au Cœur de la Montérégie.
- ↪ Présenter ces attraits de façon vivante aux visiteurs des propriétés numériques de la région.
- ↪ Marquer l'imaginaire des touristes potentiels du pays et de l'international et les inciter à inclure la région dans leurs plans de voyage.
- ↪ Amener l'atmosphère des vignobles et des vergers, l'impression des activités et les paysages de la région aux personnes isolées ou à mobilité réduite de façon sécuritaire.
- ↪ Rejoindre un maximum de gens par la couverture des plateformes sociales.
- ↪ Ancrer la marque d'Au Cœur de la Montérégie dans les esprits et amplifier sa résonance.

Pour permettre à la MRC d'atteindre les bénéfices recherchés par ce projet, Hoppin' a proposé la capture professionnelle vidéo des attraits estivaux et hivernaux, avec points de vue de proximité et panoramiques.

Ces nouveaux contenus innovants, pour promouvoir la destination durant toutes les saisons, seront diffusés sur le web et les réseaux sociaux et l'intégration des scènes immersives en réalité virtuelle pour découverte multi-utilisateur permettront la rencontre par avatars et visite virtuelle de la région par l'application de réalité virtuelle sociale Hoppin'. Soulignons également que ces contenus pourront être utilisés au Bureau d'information touristique afin de faire découvrir la région aux visiteurs.

Un montant total de 2097,12 \$ a été attribué à ce projet.

Projet MAPAQ

Vers une démarche d'analyse et de positionnement stratégique de la destination agrotouristique du Cœur de la Montérégie

Depuis 2002, la région du Cœur de la Montérégie tente de se positionner comme destination agrotouristique incontournable en Montérégie. En ce sens, plusieurs efforts sont déployés annuellement en promotion, accueil et développement pour améliorer la notoriété de la région et développer un sentiment d'appartenance, tout en favorisant les ventes croisées entre les entreprises touristiques d'ici.

C'est sous l'égide de Tourisme au Cœur de la Montérégie que tout ce travail s'effectue. Une campagne de promotion touristique est réalisée annuellement permettant de mettre en valeur les entreprises touristiques du Cœur de la Montérégie. Cette campagne prend son envol au printemps en invitant les excursionnistes et touristes à venir vivre une expérience dans la région.

Depuis maintenant près de 20 ans, la MRC s'efforce de positionner la région et invite les excursionnistes et touristes à venir dans la région. Le temps était venu de procéder à une analyse de destination et à une démarche stratégique pour les prochaines années, mais aussi d'orienter ses actions dans un tout nouveau plan marketing. Grâce à ces outils, la MRC a pu développer une nouvelle image de marque de la destination pour promouvoir la région et déployer cette dernière dès le lancement de la saison touristique 2021.

Un montant total de 13 059,82 \$ a été attribué à ce projet.

Parc régional linéaire La Route des Champs

Signalisation

Tourisme au Cœur de la Montérégie, sous la responsabilité de la MRC de Rouville, s'occupe également de la gestion des activités, de l'entretien, de la promotion et du développement du Parc régional linéaire La Route des Champs.

Comme la MRC souhaite obtenir la reconnaissance de son réseau à la Route Verte et que, pour l'obtenir, le réseau cyclable doit être entièrement conforme aux normes de conception et de signalisation des voies cyclables (*Normes – Ouvrages routiers* du MTQ) et aux critères de références Qualité Route Verte.

Une réfection et mise à jour de la signalisation du Parc régional linéaire La Route des Champs est à faire sur l'entièreté de son parcours. Celle-ci consistera à retirer la signalisation désuète ou brisée en place pour la remplacer, et ainsi s'assurer de la mettre aux normes de sécurité routière pour voies cyclables du MTQ en matière de signalisation.

De plus, considérant la détérioration de la signalisation existante (décoloration, vandalisme, manque de quincaillerie, usure par les éléments naturels), les bris ou l'absence de signalisation à quelques endroits sur la piste cyclable et les normes exigées par le MTQ au niveau de la signalisation sur les réseaux cyclables, l'équipe tourisme a demandé à être assistée par des professionnels pour produire un plan d'implantation qui sera nécessaire afin de guider l'entreprise qui en fera l'installation selon les normes du MTQ.

Un mandat a donc été octroyé à une firme pour la préparation du plan d'implantation des panneaux de signalisation de la piste cyclable La Route des Champs, entre le chemin de la Grande-Ligne dans la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford jusqu'à la rue Sainte-Marie dans la Ville de Marieville, sur une distance d'environ 30 km. De plus, dans le cadre de ce mandat, la firme a analysé la conformité des intersections avec les routes 227, 231 et 112/235 du MTQ.

Plus précisément, ce mandat consistait à la préparation d'un plan des panneaux de signalisation avec les détails requis pour le remplacement des panneaux existants lorsque requis et l'ajout de ceux requis selon les normes du MTQ. À partir du plan produit, la MRC pourra procéder à l'achat et mandater des installateurs pour la nouvelle signalisation.

Un montant total de 10 759,09 \$ a été attribué pour couvrir les honoraires professionnels de la firme mandatée pour réaliser ce mandat.

Travaux de protection d'usagers – Ajout de glissières de sécurité

À titre de gestionnaire du Parc régional linéaire La Route des Champs, la MRC de Rouville doit assurer la sécurité des usagers de cette infrastructure régionale.

Puisqu'à l'automne 2020, certaines problématiques de sécurité ont été identifiées, des travaux de protection des usagers ont été planifiés et réalisés en 2021.

Suivant les recommandations des ingénieurs pour corriger la présence de talus abrupts inquiétants par l'ajout de glissières de sécurité au ponceau P-1 (près de la rue Sainte-Marie à Marieville) et la fermeture du fossé côté amont au ponceau P-6 (près du golf de Rougemont), la MRC a mandaté ces derniers pour la réalisation des plans et devis techniques ainsi que pour la surveillance de travaux.

Les usagers de la piste cyclable La Route des Champs peuvent désormais circuler sécuritairement dans ces secteurs et profiter du parcours de 40 kilomètres.

Un montant total de 10 500 \$ a été attribué pour couvrir les honoraires professionnels de la firme mandatée pour réaliser ce mandat.

Plan conceptuel d'une halte à Marieville

La MRC de Rouville poursuit ses démarches relativement au projet de location de l'emprise ferroviaire abandonnée, dans le secteur de Marieville et Richelieu, afin d'y aménager le prolongement du Parc régional linéaire La Route des Champs.

Le financement du projet a fait l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Fonds du Grand Mouvement Desjardins. Celle-ci ayant été acceptée et même bonifiée par la Caisse Desjardins de Rouville afin d'allouer ce montant additionnel à la construction d'une halte cyclotouristique à Marieville, près de l'emprise ferroviaire abandonnée. En effet, un élargissement sur la rue Girouard permet l'implantation d'une halte dans ce secteur.

Afin de s'assurer de la prise en compte de toutes les considérations d'une future halte cyclotouristique à cet endroit, la MRC a octroyé un mandat pour la réalisation d'un plan conceptuel à la même firme qui a travaillé au projet d'aménagement des haltes et aires de repos du Parc régional linéaire La Route des Champs en 2019-2020.

Un montant total de 1968,51 \$ a été attribué à ce projet.

Service du Tourisme

Un montant provenant du FRR a été attribué au budget de fonctionnement de la MRC en 2021. Ce montant aura permis de financer une partie des salaires du personnel affecté au secteur touristique, venant ainsi assurer la planification et la mise en œuvre des différents projets d'accueil, de promotion et de développement touristique du territoire. La contribution jusqu'au 31 décembre 2021 a été de 50 000 \$.

Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

La contribution du FRR au fonctionnement du développement économique dans la MRC pour l'année 2021 a été de 108 000 \$.

Au cours de cette période, les principaux services offerts par le service du développement économique furent les suivants :

- ↗ Accompagnement technique et financier
- ↗ Formation, référencement à des ressources spécialisées et suivis des entreprises
- ↗ Mentorat d'affaires
- ↗ Support à l'implantation et à la relocalisation
- ↗ Collaboration et implication à des projets structurants pour la région

Bilan des services rendus par le personnel du développement économique³

Type	Nombre d'interventions 2020-2021 ⁴	Nombre d'interventions 2021
Consultation, référencement et partenariat	133	97
Plan d'affaires, évaluation du potentiel	42	11
Démarrage, accompagnement et suivi	49	14
Formation aux entrepreneurs	60	74
Financement et recherche	87	31
Autres services techniques (acquisition d'entreprise, implantation et relocalisation, support à l'innovation, montage et analyse des états financiers)	66	13
Total	437	240

Bilan sommaire des fonds locaux 2021

Type	Nombre de dossiers acceptés	Aide financière acceptée	Total des investissements
FLI / FLS	---	---	---
PAUPME/AERAM (FLI)	14	504 266 \$	Aide d'urgence
STA	3	S.O.	S.O.
Fonds de démarrage	---	---	---
Total	17	504 266 \$	---

Formation aux entrepreneurs

Chaque année, la MRC offre un programme de formation accessible qui répond aux besoins des entrepreneurs. Les thèmes abordés sont, entre autres, la tenue de livres et la comptabilité, le marketing numérique, la publicité, les médias sociaux, le prix de revient, la planification fiscale et les ressources humaines. Les ateliers de formation ont pour objectif d'outiller les entrepreneurs afin qu'ils puissent faire croître et développer leur entreprise.

³ Une entreprise ou un promoteur ne peut être calculé qu'une seule fois dans chaque section.

⁴ Ces données proviennent du rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 (final) – Mise à jour au 16 juin 2021

Pour l'année 2021, une formation en langue espagnole a été offerte permettant ainsi aux entrepreneurs travaillant étroitement avec des hispanophones de mieux communiquer avec ceux-ci. La MRC a également proposé des formations en lien avec l'utilisation des médias sociaux, le marketing numérique, la création de boutiques en ligne ainsi que la suite Microsoft 365, plus particulièrement Teams, qui est un outil très utile en contexte de télétravail. Dans sa programmation, la MRC a aussi offert une formation aux entrepreneurs utilisant le logiciel Quickbooks ainsi qu'une formation dédiée aux bonnes pratiques des ressources humaines.

C'est un total de 74 personnes qui ont assisté aux formations, total qui a largement dépassé les attentes. Ultimement, cela démontre que la MRC est à l'écoute de ses entrepreneurs et que son offre de programmation est pertinente, abordable et de qualité.

Mentorat

En date du 31 décembre 2021, le service de mentorat comprenait 7 mentors actifs qui se sont partagé 3 mentorés avec 3 dyades au total. Compte tenu du contexte particulier des années 2020-2021 lié à la pandémie du coronavirus, aucune activité n'a été organisée avec les mentors.

Nombre de dyades actives le 1^{er} avril 2021

	2020-2021 ⁵	31 déc. 2021
Démarrage	1	1
Croissance	4	2
Entreprise communautaire	1	1
Transfert d'entreprise	1	
Total	7	4

Répartition du Fonds dans diverses activités

Un montant de 20 024,43 \$ reçu pour l'année 2021 a permis de financer les activités suivantes :

✓ Entente sectorielle – Montérégie Économique	1 932,99 \$
✓ Projet plan d'action.....	15 748,12 \$
✓ Publicité, reconnaissance STA et mentorat.....	1 593,32 \$
✓ Soutien aux entreprises collectives – Perfectionnement et formation	750,00 \$
	20 024,43 \$

⁵ Ces données proviennent du rapport d'activités pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 (final) – Mise à jour au 16 juin 2021

Entente sectorielle – Montérégie Économique

Par sa résolution numéro 20-06-120, le conseil de la MRC a confirmé la participation de la MRC à l'Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie et a désigné Montérégie Économique comme organisme mandataire pour la mise en œuvre de l'Entente.

Un montant de 1932,99 \$ provenant du FRR a été versé à Montérégie Économique pour l'année 2021 de l'Entente.

Projet plan d'action

Pour l'année 2021, un montant de 50 000 \$ avait été réservé au budget pour le projet de la Maison de l'entrepreneur. Ce projet ayant été reporté, un montant de 15 748,12 \$ a été utilisé pour réaliser le plan d'action en développement économique afin de donner suite au déploiement d'Accès Entreprise Québec. Le projet se résume en une activité de type Lac-à-l'épaule avec les élus orchestrée par un consultant afin de structurer l'offre de services.

Publicité, reconnaissance STA et mentorat

Afin de promouvoir les services du développement économique, la MRC a diffusé, par le biais de ses médias sociaux, quelques publicités en lien avec les programmes STA et du mentorat. Des fonds ont également été utilisés pour remercier les entrepreneurs faisant partie de ces comités aviseurs.

Un montant total de 1621,32 \$ a été attribué pour ces activités.

Soutien aux entreprises collectives – Perfectionnement et formation

Une politique interne a été adoptée en 2020 et reconduite pour le budget 2021. Ainsi, il est possible pour les gestionnaires de ce type d'entreprises d'obtenir un remboursement d'une formation pertinente qui les aide à se développer ou à se perfectionner dans le cadre de leur travail.

Pour l'année 2021, ce sont deux gestionnaires d'OBNL qui ont obtenu un remboursement de 375 \$, chacun en lien avec une formation reconnue.

Communications

Ressource en communication (2020-2021)

En 2019, la MRC de Rouville a réalisé un exercice de planification stratégique afin de déterminer les orientations, les priorités, les objectifs, les stratégies et les moyens que l'organisation pourrait prendre pour réaliser sa mission et sa vision dans les prochaines années. Un des enjeux identifiés était « Des communications accrues ». De cette planification stratégique, un plan d'action a également émergé et ce dernier impliquait le secteur des communications dans plus de 75 % de ses actions. Ainsi, l'embauche d'une ressource supplémentaire en communication a été effectuée en mars 2019.

Le poste occupé par une deuxième ressource aux communications permet actuellement de venir répondre à différents besoins de l'organisation, plus particulièrement en ce qui a trait à la création de contenus et la gestion des médias sociaux pour les différents services (développement économique, tourisme, environnement, etc.). Cette ressource contribue également à concevoir et réaliser du matériel de communication, de la publicité et travaille à la promotion pour soutenir les efforts communicationnels de la MRC et de l'ensemble de ses services en fonction des enjeux stratégiques identifiés.

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est la plus importante célébration de l'entrepreneuriat au monde. Elle a pour vocation d'inciter le plus grand nombre de personnes à exploiter leur esprit d'initiative et d'innovation, au moyen d'activités locales, nationales et internationales. La MRC de Rouville se joint à ce grand mouvement afin de mettre en valeur son développement économique local et ainsi faire rayonner les entrepreneurs du territoire. À cette, elle déploie, tout au long de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, diverses activités à vocation entrepreneuriale.

Voici les activités réalisées dans le cadre de la SME 2021 :

- ↪ Diffusion de trois capsules vidéo mettant en valeur des entrepreneurs ayant démarré leur entreprise avec la STA.
- ↪ Présentation sur les médias sociaux de l'équipe de la MRC du service du développement économique (photos et biographies).
- ↪ Conférence « Le marketing RH et la pénurie de main-d'œuvre », donnée par Frédéric Gonzalo.
- ↪ Lancement de la bourse du Fonds d'aide à la relève agricole.
- ↪ Promotion du service de mentorat pour entrepreneurs.

Un montant total de 3131,93 \$ a été attribué à cette activité.

Gestion du Fonds

L'entente relative au FRR permet au gestionnaire du Fonds, c'est-à-dire la MRC, d'attribuer des sommes provenant de cette enveloppe à des fins de gestion administrative.

Un montant total de 15 000 \$ a été attribué à cette activité.

Table de concertation

Un montant de 12 000 \$ a été attribué pour les dépenses entourant une table de concertation, soit la Table de concertation des préfets de la Montérégie. Ce montant correspond à la cotisation annuelle de 7 000 \$ à la Table et une contribution de 5 000 \$ à l'Entente sectorielle de concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie.

Divers projets et contributions

Projet des bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif

Un montant de 10 000 \$ a été utilisé à même le FRR afin de soutenir l'Entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale.

Ce partenariat entre le MAMH, les MRC (ou leur organisme de développement économique) de la Montérégie, les trois pôles d'économie sociale et Développement économique Longueuil a pour objet de définir les modalités de participation des parties pour le développement de projets mobilisateurs en économie sociale par le biais du programme de bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif.

Projet du Conseil des arts et lettres du Québec

Dans le cadre de l'entente sectorielle avec le CALQ, un montant total de 5 000 \$ du FRR a été utilisé afin de financer une partie de la bourse remise pour le volet 1 de l'entente, soit le soutien aux artistes et aux écrivains. L'initiative permet, entre autres, de soutenir les projets créatifs favorisant des liens entre les arts et la collectivité. La même contribution au projet a été accordée en 2021, soit une somme de 5 000 \$.

Ressource pour le projet de transport collectif

Le rôle de la ressource pour le projet de transport collectif a évolué au fil de l'année afin de maximiser le développement de certains projets. En plus de travailler sur le projet de transport collectif, la ressource a été appelée à s'occuper du projet de prolongement du Parc régional linéaire La Route des Champs sur l'emprise ferroviaire abandonnée dans le secteur de Richelieu et Marieville ainsi que de l'entretien général de celle-ci.

Un montant total de 72 860 \$ a été attribué pour cette ressource pour les trois projets détaillés ci-dessous.

1) Projet de transport collectif

Les travaux de développement d'une desserte de transport collectif ont continué durant l'année 2021. Le rapport fut présenté au conseil et celui-ci a décidé de ne pas donner suite aux recommandations.

À la suite de cette décision, la Table de concertation en transport de Rouville, chapeauté par la ressource de la MRC, a redoublé d'ardeur afin de développer un projet pilote qui permettra de mettre en place un service de transport à la demande qui sera complémentaire aux services offerts par les différents organismes du territoire. Le projet pilote sur lequel planchent les membres de la Table a été présenté et accepté par le conseil de la MRC ainsi que par la Table de concertation régionale de la Montérégie, ce qui en assure son financement.

En plus du projet pilote de service de transport à la demande, les membres de la Table désirent pérenniser le service Accès Transport Rouville géré actuellement par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Césaire pour quelques mois. Ce projet a aussi été accepté par le conseil de la MRC et la Table de concertation régionale de la Montérégie.

Dès le début de 2022, une entente sera signée avec un transporteur afin de débiter le projet pilote. La ressource de la MRC continuera de chapeauter la Table de concertation en transport de Rouville, en plus de siéger au Comité de coordination du projet et de s'impliquer dans le développement du service d'Accès Transport Rouville.

2) Projet de prolongement du parc Régional linéaire La Route des Champs

Les travaux pour ce projet ont continué pendant l'année sur plusieurs fronts. En plus de finaliser les demandes d'aides financières, une multitude de rencontres ont eu lieu afin de faire progresser le projet :

- ↳ Rencontres avec le MTQ afin de signer le bail de location de l'emprise ferroviaire.

- ↪ Discussions relativement à la situation du tablier d'un pont qui devra être enlevé et à la gestion des empiétements avec l'entreprise Sivaco de Marieville afin de négocier le contournement sur le terrain de l'entreprise.
- ↪ Rencontres avec la Ville de Richelieu pour que les futurs usagers puissent rejoindre le pont Yule.
- ↪ Rencontres avec la firme d'ingénierie pour un soutien hebdomadaire, les enjeux financiers pour le règlement d'emprunt, la gestion des étapes environnementales.

Différents rapports de suivis ont été produits afin d'informer la direction générale et le conseil de la MRC de l'avancement du projet.

Aussi, parallèlement à ce projet, l'incendie d'un pont sur l'actuelle piste cyclable est un nouveau défi non prévu au projet. Une entente sera signée prochainement entre la MRC et le MTQ afin que celle-ci assume la gestion du projet. La ressource sera possiblement attirée à ce projet durant l'année 2022.

3) Entretien de la piste cyclable La Route des Champs

En raison d'une charge importante de dossiers et de projets reliés au Parc régional linéaire La Route des Champs, une ressource supplémentaire à l'équipe Tourisme a été mise en place afin des les aider.

Au niveau de l'entretien de la piste, la ressource a été responsable de la sécurité des usagers par le lignage et les réparations d'asphaltage, l'émondage saisonnier et urgent, la tonte du gazon le long du tracé et des différents détours occasionnés par des travaux ou des urgences tout au long de la saison.

De plus, elle a été responsable de la gestion pour l'ouverture et de la fermeture de la saison qui consistent, entre autres, à l'installation de toilettes sèches, à la mise en fonction des abreuvoirs, à l'entretien quant à la végétation le long du parcours de la piste cyclable et de la gestion administrative des plaintes reçues de la part des usagers.

Pour terminer, elle a été responsable de deux projets touchant la piste cyclable qui se sont déroulés durant l'année 2021, soit le platelage du pont de Saint-Césaire et la sécurisation de deux ponceaux à Marieville et Rougemont. Des démarches ont aussi été entamées pour le projet de réaménagement de deux intersections, une analyse complète des ponceaux, la refonte totale de la signalisation et l'inventaire des plantes envahissantes.

Caractérisation des bandes riveraines

Afin d'établir un portrait des bandes riveraines sur son territoire, la MRC de Rouville a procédé à l'embauche de deux ressources pour la période estivale de 2021. Grâce à celle-ci, la responsable de l'entretien des cours d'eau de la MRC de Rouville a mis en place une stratégie d'acquisition de connaissances sur l'ensemble du territoire en ce qui a trait au respect de la réglementation relative aux bandes riveraines ainsi qu'à leur état général. Les données recueillies sur le terrain ont permis de créer une première banque de données sur l'état des bandes riveraines. Ces données recueillies seront ensuite analysées, vulgarisées et utilisées pour prendre des décisions éclairées en lien avec la gestion de l'eau.

Un montant de 15 420 \$ a été utilisé pour financer les salaires des deux ressources de ce projet.

Cahier Ma réussite

Un montant de 734,91 \$ a été prélevé dans le FRR pour l'abonnement de 3 ans aux cahiers Ma Réussite qui existent depuis 2011 et qui ont comme objectif d'outiller les jeunes de 12 à 18 ans et leurs parents en matière de bien-être et d'avenir.

Cette action a permis de donner accès gratuitement aux cahiers Ma Réussite à l'ensemble de la population de la MRC par le biais des maisons de jeunes, bibliothèques municipales, carrefours jeunesse-emplois, municipalités, comités, familles, etc.

Sommes engagées

La MRC a engagé, lors de l'adoption du budget 2022 le 24 novembre 2021, les montants suivants :

Concertation régionale	30 000 \$
Gestion financière.....	15 000 \$
Communications.....	99 392 \$
Aménagement du territoire	233 471 \$
Cours d'eau.....	19 160 \$
Développement économique.....	196 874 \$
Tourisme.....	214 700 \$
Projets structurants	366 327 \$
PDZA.....	79 815 \$
Parc régional linéaire.....	94 000 \$

Total des sommes engagées avant le 31 décembre 2021 : 1 348 742 \$

Conclusion

Le FRR a, encore une fois cette année, permis à la MRC de Rouville de poursuivre ses orientations en matière de développement économique, d'aménagement et de tourisme en soutenant des projets structurants qui répondent aux besoins de la population du territoire.

Les élus ont à cœur le dynamisme de la région et souhaitent continuer d'être à l'écoute des besoins en posant des actions concrètes grâce à l'appui du Fonds.

Nous sommes fiers de nos réalisations collectives et la participation de la population au développement de notre collectivité est un apport inestimable.

Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière
MRC de Rouville
Le 16 février 2022

Index des sigles et acronymes

AARQ	Association des aménagistes régionaux du Québec
AFM	Agence forestière de la Montérégie
BIEC	Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif
CALQ	Conseil des arts et lettres du Québec
CMI	Commission mixte internationale
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
COVABAR	Comité de concertation et de valorisation de la rivière Richelieu
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CREM	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
FRR	Fonds régions et ruralité
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OBV Yamaska	Organisme du bassin versant de la Yamaska
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PECEM	Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie
PSPS	Politique de soutien aux projets structurants
SADR	Schéma d'aménagement et de développement révisé
STA	Mesure de Soutien au travail autonome
TPECS	Table des préfets et élus de la Couronne-Sud